

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

RIEN DE L'ABONNEMENT... Roubais-Tourcoing: Trois mois, 13 fr. 50...

RÉDACTION & ADMINISTRATION 47, RUE NEUVE, 47... Directeur-Gérant: ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES: RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX... A LILLE, RUE DU CURÉ SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.

ROUBAIX, LE 18 JUILLET 1896

LE BILAN PARLEMENTAIRE

Réuni le 12 janvier, le Parlement a siégé pendant six mois et pris un mois de vacances; Chambre a tenu 75 séances...

La Chambre a discuté un certain nombre de questions et d'interpellations, voté des chemins de fer électoraux...

L'année s'est ouverte par un changement de ministère, mais, ce chassé-croisé ne constituant ni un gain ni une perte...

D'abord, on ne fit pas grand'chose, et la machine parlementaire éprouva quelques difficultés à se mettre en mouvement...

On ferma des églises, on prit des chapelles d'assaut, M. Goblet exécuta quelques saintes femmes en cornette...

Il prenait, sur ce terrain, la place glorieuse de M. Paul Bert qui pacifiait le Tonkin avec un succès que les dernières dépêches constatent...

Tout allait bien lorsque de sourdes rumeurs vinrent troubler les digestions parlementaires. D'autres, affamés, se lassant d'attendre, se révoltaient et assassinaient un ingénieur sous l'œil bienveillant des fonctionnaires...

A la même époque, M. Sadi-Carnot s'efforçait d'attirer et de séduire cet infâme capital si malmené à Decazeville. N'ayant plus un sou dans sa caisse, il tendit la main à la haute banque...

emprunt et versa un peu d'eau dans son tonneau des Danaïdes. Comme l'emprunt est actuellement le seul moyen d'équilibrer les budgets de la République...

Le 25 mai au 15 juillet, après les vacances de Pâques, la question des princes enlevés les cerveaux républicains. Pendant ces deux mois, le Parlement ne s'occupa qu'à proscrire, de conspiration et de suspects...

Nous négligeons, dans cet inventaire, quelques menus faits; la liberté des funérailles qui livre les cadavres aux vautours de la libre-pensée; la publicité des séances du Conseil municipal de Paris...

La colonne des pertes est longue, elle s'allongera encore; quant aux bénéfices, nous trouvons au total: un zéro.

NOUVELLES DU JOUR

Le cas de M. Le Royer Paris, 17 juillet. — On estime, dans les cercles parlementaires, que M. Le Royer ne sera très vraisemblablement pas réélu président lors du prochain renouvellement du bureau du Sénat...

La charité du cardinal Guibert On lit dans le Monde: «Le jour des obsèques de son Eminence, pour répondre à un désir cher au cœur du charitable cardinal, Mgr l'archevêque de Paris a fait distribuer douze mille francs aux pauvres visités par diverses associations de secours.»

L'affaire de Châteaueuil On lit dans l'Univers: «On annonce qu'à la suite du jugement d'incompétence rendu par le tribunal de Bourgoins, le procureur général de la République a renoncé à son appel devant la cour de Grenoble. Le procureur général s'est pourvu en règlement des juges devant la cour de cassation.»

Opinion des Allemands sur l'armée française Cologne, 17 juillet. — La Gazette de Cologne publie, concernant la revue de Longchamps, une correspondance de Paris dans laquelle nous remarquons les passages suivants: «J'ai vu défilier hier l'armée française et je dois dire qu'elle a fait sur moi une impression très favorable, l'impression de l'armée prussienne.»

Le choléra Vienne, 17 juillet. — Dans les dernières 24 heures, il y a eu à Trieste, deux cas cholériques et 4 décès provenant des cas précédents; à Fiume huit cas et 5 décès dont deux provenant des cas précédents et à Sangiacomo près Portofino trois cas au décès.

Le duel d'Aumale en Belgique Bruxelles, 17 juillet. — Le duel d'Aumale a été célébré au palais de Laeken. Le temps est favorable. Il partira demain pour Ostende et s'embarquera pour l'Angleterre.

Le duel Boulanger-de Lareinty Paris, 17 juillet. — M. de Lareinty vient de déclarer à un de nos amis que, voyant un commandement de deux que M. Boulanger avait abaisé son arme, il avait cru devoir tirer un commandement de trois mais en déviant son coup.

LE DUEL BOULANGER-DE LAREINTY

Paris, 17 juillet. — Le duel de M. de Lareinty avec M. le général Boulanger a eu lieu ce matin à l'école d'astronomie à Meudon.

Ce duel au pistolet n'a pas eu de résultat fatal. Personne n'a été touché. Voici comment la Patrie raconte les faits: «Les armes, dit-elle, après avoir été chargées, ont été tirées au sort et revuées de chaque côté par le général de Lareinty, qui dirigeait le combat, à chacun des adversaires. Ceux-ci étaient placés à vingt-cinq pas. Une balle devait être échangée au visé entre le commandement un, deux et trois. Le signal a été donné par le général Frébault. Le baron Lareinty, après avoir attendu, voyant que le général ne tirait pas, a fait feu sans viser. Puis, s'adressant à son adversaire: — Vous n'avez pas tiré, général! — Monsieur le baron, répondit celui-ci, je ne vous aurais pas fait cette injure. Et, en disant ces mots, le ministre de la guerre a passé son arme aux témoins. Ceux-ci ont reconnu qu'elle avait raté. Ils ont essayé eux-mêmes deux fois inutilement et ce n'est qu'à la troisième que le coup est parti. Les deux adversaires, après s'être salués, ont regagné leurs voitures et sont rentrés immédiatement à Paris.»

Voici la version du Temps: «Le général Frébault a chargé les pistolets; le général Lecoq a dirigé le duel. A neuf heures précises, au commandement, M. de Lareinty a fait feu, sans atteindre son adversaire. Le général Boulanger a seulement alors armé son arme au pistolet et tire en l'air. M. de Lareinty s'est aussitôt dirigé vers le ministre qui tendait la main: «Je n'ai jamais douté, a-t-il dit, de votre loyauté, ni de votre courage chevaleresque. — Et moi, a répondu le ministre, je n'ai jamais cru que vous m'avez personnellement accusé de lâcheté, mais j'ai tenu à essayer votre feu.»

D'autre part on nous écrit de Paris: «Le duel Lareinty-Boulanger s'est terminé par un effet de mise en scène qui démontrerait, s'il en était besoin, que le ministre de la guerre est déclassé, mais l'un de nos plus habiles comédiens politiques. Il avait su persuader aux parisiens qui lui ont fait, hier soir, à cette occasion, une ovation à sa sortie du cercle national militaire (on l'a presque porté en triomphe) que c'était par égard pour l'âge de M. de Lareinty qu'il n'avait tiré que le pistolet. Le général Boulanger a choisi par son adversaire. En bien c'est tout à fait faux. Le baron de Lareinty, le fait est certifié par les journaux républicains, du témoignage ne saurait être soupçonné. La Lanterne et le Petit Journal en témoignent. M. de Lareinty, pour ne pas avoir à l'écouter, mais les témoins du ministre ont pu s'écarter à l'éclair du pistolet. C'est alors que M. de Lareinty, s'adressant aux quatre témoins, s'est écrié: «Messieurs, j'ai encore assez de vigueur pour me battre à l'épée; je vous rends dès à présent mes respects. Mais gardez-vous bien de tirer sur moi. Je vous en prie, laissez-moi en paix. Je vous en prie, laissez-moi en paix. Je vous en prie, laissez-moi en paix.»

Ceci bien constaté, vous comprenez le coup de théâtre qui a terminé le duel et qui était impossible si l'on ne se fut pas battu au pistolet. Le ministre, après avoir essayé le feu de son adversaire, est allé tour à tour vers le général Lecoq et lui a remis son pistolet. M. Lecoq a déclaré l'arme en l'air. C'est après cet exploit que le général Boulanger est rentré au ministère de la guerre, où il a été vivement acclamé, dit, à son tour, la note officielle de l'Agence Havas.

«J'ajouterai qu'il s'est rendu ensuite à l'Elysée, où il a été félicité par le président de la République et les ministres venus pour le conseil. Le conseil était sur le point d'être terminé, et comme le général Boulanger, pour garder entièrement sa liberté d'appréciation, n'avait pas voulu se démissionner de M. Jules Grévy, celui-ci n'a plus eu qu'à le déclarer, en voyant le ministre de la guerre revenu sain et sauf du combat. «Voilà la vérité vraie sur ce duel qui, depuis avant hier, a été l'unique préoccupation, non seulement du monde officiel, mais de tous nos cercles politiques. J'ai tenu à vous l'indiquer, afin de prémunir vos lecteurs contre les récits hyperboliques que les thuriferaires du général Boulanger se gardent bien d'épargner.»

Les témoins, du MM. Boulanger et de Lareinty se sont réunis à deux heures dans un des bureaux du Sénat pour rédiger les deux procès-verbaux suivants: «Paris, 16 juillet 1896. — A la suite de l'incident qui s'est produit entre M. le ministre de la guerre et M. de Lareinty dans la séance du Sénat du 15 juillet, M. le ministre, se trouvant offensé dans son honneur, a jugé nécessaire de constituer deux témoins, le général Frébault et le général Lecoq, sénéchal, qu'il a priés de se mettre en rapport avec M. de Lareinty pour lui demander réparation, ce qu'ils ont fait immédiatement. M. de Lareinty a choisi pour témoins M. le général Espivent de la Villeboisnet et M. Hervé de Saisy. Ces quatre messieurs se sont réunis le jour même, et, après avoir pris connaissance du compte-rendu en-tête de la partie de la séance où l'incident s'est produit, ont pensé qu'il y avait lieu d'arriver à un arrangement. Deux projets de rédaction, acceptés par M. de Lareinty, ont été refusés par M. le ministre comme insuffisants. Dès lors une rencontre devenait inévitable et les conditions en ont été réglées ainsi qu'il suit: M. le ministre de la guerre, étant l'offensé, a choisi le pistolet, bien que M. de Lareinty, par l'organe de ses témoins, eût demandé l'épée. Les adversaires devaient se placer à vingt-cinq pas et échanger une seule balle. Signé: Frébault, Lecoq, Espivent de la Villeboisnet, Hervé de Saisy.»

Paris, 17 juillet 1896. — Conformément aux dispositions arrêtées dans le procès-verbal du 16, la rencontre a eu lieu ce matin à 9 heures dans le parc à Meudon. Les armes, ayant été préparées et chargées, ont été tirées au sort et revuées aux adversaires, qui se sont placés à la distance convenue et ont tiré au signal donné. Aucun d'eux n'a été atteint. Après le tir, on s'est aperçu que le pistolet de M. le ministre avait raté. Les témoins ayant jugé que les conditions avaient été loyalement remplies, ont déclaré l'honneur satisfait. Les deux adversaires se sont alors rapprochés et donné la main. Ont signé: Frébault, etc. »

LE COMMERCE DE LA FRANCE Le Journal officiel publie les documents statistiques suivants sur le commerce de la France pendant les six premiers mois de l'année 1896.

Les importations se sont élevées, du 1er janvier au 31 juin 1896, à 2,079,591,000 francs et les exportations à 1,539,384,000 francs.

Table with 3 columns: Imports, 1886, 1885. Rows include: Objets d'alimentation, Matières nécessaires à l'industrie, Objets fabriqués, Autres marchandises.

PETITES ESQUISSES HONDAINES ET PSYCHOLOGIQUES

L'ÂME DE LA MAISON

La vieille dame venait de mourir, presque subitement, dans son fauteuil. Le mari, les enfants, le curé, le médecin, toute la maison consternée, ne trouvèrent plus qu'une forme insensible, à jamais muette, dans celle qui leur parlait encore le matin. L'âme de la maison s'en était allée. — L'âme de la maison est morte! répétait le vieux, une maigre larme suspendue à chaque paupière.

Dieu fait à certaines créatures cette grâce vraiment céleste de mener une vie intérieure, et cependant, par leur mort obscure et silencieuse, de causer une blessure profonde et la plus amère désolation. Cette grâce est octroyée par le ciel, surtout aux femmes, aux mères, surtout aux vieilles mères impotentes, infirmes, passant tous les jours dans la retraite; d'une chambre de malade, et ne pouvant offrir qu'une douce et lente causerie dans les intervalles de la souffrance.

Dieu a voulu qu'il en fut ainsi, pour montrer que tout dans son œuvre se tient; que le plus modeste, le plus insignifiant, est aussi utile que le plus ardent au bien-être de la famille humaine.

Cela est vrai du politicien immobile, de l'aulemoloité, de tous ceux à qui, sous le toit domestique, l'autorité semble retirée, l'action et l'initiative interdites.

Sans doute, la femme forte, debout avant l'aurore, l'homme agissant, qui n'épargne ni son temps, ni sa peine afin qu'il y ait du pain et du vin au logis, doivent être bénis avant la vieille paralysée.

Un jour pourtant, celle-ci vient à s'endormir, dans son fauteuil, du sommeil dit nul de nos parents n'est encore venu nous conter le rêve. L'angoisse de la mort, lassé de confier aux échos du corridor le frôlement de son âme, a entr'ouvert la porte de la chambre... et chacun s'est agenouillé.

Cette voix que nous avons eue tant d'années, répondre à nos souhaits tendre un doux regard, cette voix s'est tue pour jamais... et il nous manque une harmonie. C'est étrange, comme on avait besoin d'elle, sans le savoir! Elle pacifiait, elle consolait. Elle était fertile en histoires de jadis qui ranimaient la patience, le courage et l'espoir.

Maintenant, tout le monde dans la maison se regarde avec tristesse. Le présent est une mélodie de larmes, un désert. L'âme de la maison est morte!

LE CŒUR DE LA CITÉ

Ne semble-t-il pas qu'il doive manquer un zèbre, à l'homme capable de rester intérieurement froid, et qui ne sort pas de lui-même et de ses pensées ordinaires, à l'idée de parler à certains êtres, d'entrer par la première fois dans certaines villes? Nous imaginons que les villes aussi ont une âme, et que le cœur de la cité n'est pas seulement une façon de dire. Il ne s'agit point d'une hypothèse poétique de notre part, mais une vérité de sentiment pour nous.

Essayez de nous expliquer, autrement que par l'expansion d'une âme, cet attrait indéfinissable, cette mystérieuse vocation, qui de tout temps ont rendu chères à la plupart d'entre nous des villes qu'ils n'avaient jamais vues. En vérité, j'éprouve de la même sorte à l'égard des villes que des personnes. Les unes comme les autres peuvent être l'objet d'amour antérieures et pressenties.

J'ai une objection contre la mer (malgré la tendresse sacrée dont elle me ponde), et aussi contre les forêts et les montagnes: c'est de les voir toutes nous paraître des terrains neutres, des lieux d'asile pour les effusions du sentiment le plus factice et les phrases les plus ratulatives. Sur ce thème, vous n'avez pas le droit d'empêcher personne d'être banal, et de dire ce qu'il ne pense pas. Les villes sont plus jalouses, plus exclusives; il leur faut des déclarations nouvelles, spéciales, raisonnées, des preuves en un mot... et non de niais artifices de romances.

Toujours, quand il s'agit d'elles, il faut affirmer, préciser... et vous donnez ainsi votre propre mesure. Ne semble-t-il pas qu'elles vous disent: — Vous m'aimez! Et d'où cela? — Est-ce

pour ma figure, ou pour mes malheurs? Est-ce pour mes ruses, mes tableaux, mon vin? Est-ce pour ma beauté meurtrie dans les horreurs d'un siège illustre? Est-ce pour la vanité d'inscrire votre nom obscur sur la brillante liste de mes historiens et de mes amoureaux? Est-ce à cause du plaisir naïf que vous donne ma vie... ou bien est-ce à cause de Jeanne-d'Arc, de Raphaël, de Shakespeare, de Napoléon?

Ainsi donc, pour goûter les villes, il ne suffit pas du premier cœur venu, et de n'importe quelle sensibilité. Il faut une folie de naissance, pour ce qui rend à jamais belles certaines pages de l'histoire de notre espèce. De même qu'on voit les sympathies s'échanger au moyen d'un seul regard; de même on retrouve, à peine débarqué pour la première fois, son chemin à travers la ville aimée et désirée, aussi facilement que si l'on y était né.

Il y a en Europe plus de dix villes, dont l'approche doit causer un frisson à tout être à peu près organisé comme il convient: je ne parle pas de Rome, dont le prestige unique est le produit de combinaisons historiques et d'influences morales.

Mais, sans parler de Rome, admettez-vous l'indifférence, ou même le simple plaisir d'aller voir du nouveau, lorsqu'on prononce les noms de Paris, de Londres, de Milan, de Vienne? Et Venise, Séville, Cologne, Bruges, Amsterdam, Moscou!

Ce ne sont pas seulement des noms... ce sont des pensées... une parole de ce domaine intérieur qui est notre vrai moi; la nourriture et le revenu de l'esprit, de la mémoire; l'expression des plus grandes choses que le monde où nous vivons tiennent en réserve pour notre leçon et notre récompense.

Si l'on parle ainsi des villes glorieuses, ce n'est pas, vous l'imaginez bien, par un sentiment bêtard d'égards pour ce qui domine, et pour ce dont tout le monde parle; mais parce que les noms plus haut cités, et bien d'autres encore, nous représentent la synthèse des efforts soutenus et des résultats emportés par nos aïeux.

Les pigeons voyageurs dans les glaciers

Un colomphille des Pyrénées, M. Emile Belloc a voulu, par expérience, constater, s'il est vrai que les pigeons voyageurs sont dérivés au milieu des glaciers et généralement dans les montagnes. Souvent, en effet, des discussions se sont engagées sur ce sujet. Les uns alléguent que les pigeons voyageurs sont dérivés dans les montagnes par la crainte des oiseaux de proie, d'autres, ceux qui voient dans les courants magnétiques le moyen de conduite des pigeons, pensaient que les hautes montagnes en dérangeant ces courants égareraient les voyageurs aériens.

Pour être fixé, M. Emile Belloc résolut de prendre 85 pigeons voyageurs à Toulouse et de les lancer au milieu du massif Pyrénéen. Une partie du voyage se fit en chemin de fer, pour l'autre, les pigeons furent portés dans quatre grands paniers. Les porteurs arrivèrent à la nuit tombante à Venasque (2445 mètres d'altitude). Une violente tempête obligea les hommes et les pigeons à passer treize heures dans la cabane d'un montagnard. Enfin, la neige ayant cessé de tomber, les paniers furent portés dans un endroit entouré de glaciers et de montagnes, formant une sorte de gigantesque cuvette.

A 8 h. 30 m., du matin, raconte M. Belloc, les paniers sont ouverts. Durant quelques secondes, un silence absolu; puis soudain la bande part avec un ensemble et un entrain indescriptibles. Elle s'élève de 2 ou 3 mètres au-dessus du sol, fileuse ou têtive, file d'une allure rapide, horizontalement vers l'ouest-sud-ouest, jusqu'à 150 mètres environ; puis abandonne subitement la direction rectiligne, imprime à son vol un mouvement giratoire descendant et plonge brusquement de 150 à 200 mètres vers le fond de la vallée.

La troupe légère gagne ainsi, sans se désunir, la direction sud-sud-ouest; la vallée de Litayrolles. Parvenu à ce point d'altitude approximative 1800 m., un semblant d'hésitation parait se manifester. Nous aurions été curieux d'observer si les pigeons semblaient obéir à un ou plusieurs chefs de file, ou si chacun semblait se consulter que soi-même. Malgré toute notre attention, il nous fut impossible de nous prononcer.

Durant quelques secondes, nos hardis messagers décrivent autour d'un axe vertical, qui ne paraît pas sensiblement se déplacer, une série de cercles, dont l'amplitude augmente au fur et à mesure que le mouvement ascensionnel, qui vient de commencer, se dessine de plus en plus. A partir de ce moment leur résolution est nettement accusée. Ils ont pris la direction nord-nord-est, qui doit les conduire à Toulouse. Continuant à élever en cercles concentriques (sans jamais s'intervenir le sens de la giration, qui demeure constamment opposé à celui des aiguilles d'une montre), la troupe passe comme un trait devant le Perdighero, rase les escarpements de Port-Viel, franchit aussitôt de Sacros à la crête frontière à une altitude moyenne de 3000 mètres et finalement disparaît vers la France.

L'arrivée du premier pigeon fut officiellement constatée au bureau de Toulouse à dix heures quarante-cinq minutes du matin. Le second et le troisième arrivèrent peu d'instants après. A onze heures, le quatrième arriva; le cinquième à onze heures et demie. Le cinquante-huitième effectua son retour à onze heures cinquante minutes, et enfin, à midi, tous les retardataires avaient regagné leurs colombiers respectifs.

Ainsi, une marche de nuit, un séjour de plus de trente heures dans un huto de montagne, une tempête de neige, des glaciers, des pics de 3000 mètres; on le voit toutes les conditions les plus favorables aux pigeons étaient réunies. L'expérience de M. E. Belloc est donc concluante; elle détruit la crainte qu'on avait faite franchir les hautes chaînes de montagnes aux pigeons voyageurs. — B.

L'industrie Linère et l'Agriculture

A LA FIN DU XVIII SIECLE Vers la fin du dernier siècle, les intérêts généraux de l'agriculture étaient confiés à un service particulier détaché du contrôle général des finances. C'était ce département, bien distinct des autres services de l'Etat, qui centralisait les renseignements sur l'agriculture de la France entière et était chargé de prendre les mesures les plus efficaces pour le développement de cette source de richesses, que les économistes du moment avaient largement contribué à faire apprécier.

En 1785, la sécheresse fut telle que les fourrages manquèrent dans le pays presque tout entier et que la plus grande partie du bétail était sur le point de disparaître faute de nourriture. La situation était des plus alarmantes et, pour y remédier, le gouvernement dut prendre des mesures énergiques.

Ce sont ces circonstances qui provoquèrent la création d'un comité composé de membres de l'Académie des sciences, tels que Tillet, Darcey, Dupont de Nemours, Lavoisier et Poissonnier. Ce comité, chargé d'étudier les remèdes à apporter à la situation, s'occupa surtout dès le principe de l'extension de certaines cultures encore peu répandues, telles que celles de la betterave, du maïs et de la pomme de terre, qui devaient constituer de précieux fourrages pour le bétail du pays.

Improvvisée au moment du péril, cette réunion d'hommes compétents avait rendu tant de services que le gouvernement résolut d'en faire une institution permanente, chargée d'étudier toutes les questions relatives au développement de l'agriculture, de concert avec le contrôle général des finances. Les procès-verbaux des séances de cette sorte de conseil supérieur de l'agriculture existant aux Archives nationales, s'étendent du mois de juin 1875 au mois de septembre 1878.

Parmi les questions intéressantes qui y furent traitées, signalons la question de la culture du lin et de sa fabrication. Cette étude s'étendit d'ailleurs à tous les textiles végétaux et, à plusieurs reprises, le gouvernement fut amené à examiner des procédés perfectionnés pour le travail du chanvre; on y étudia même divers mémoires traitant de l'utilisation des filaments de l'ortie, du chardon et de certains roseaux, mais le lin surtout fut le textile sur lequel la discussion s'appesantit le plus.

Un mémoire sur cette question avait été envoyé au comité par M. Coqueret de Montbrét, consul de France à Hambourg. Cet agent, frappé de ce fait que la France était obligée de tirer de l'étranger la plus grande partie des toiles nécessaires à sa consommation, voyait dans la culture du lin un excellent moyen d'enrichir notre agriculture en utilisant, d'un autre côté, par le filage, les millions de bras inoccupés dans les campagnes pendant les trois ou quatre mois d'hiver. Ces idées séduisirent le comité; il rédigea aussitôt une instruction sur la culture du lin qui fut répandue à profusion dans les provinces dont le terroir et le climat semblaient favorables à ce textile. On décida en même temps le gouvernement à établir dans chaque province des dépôts qui fourniraient aux cultivateurs la graine au prix coûtant. Mais, relativement à l'industrie linère, l'affaire qui occupa le plus le comité fut celle que lui proposa un sieur Diot, directeur au dépôt de mendicité de Paris, de la fabrication du fil de lin à laquelle occupait les pauvres vagabonds.

Ce Diot prétendait avoir inventé une nouvelle méthode de fabrication de toile que depuis 23 ans il avait en vain présentée au gouvernement sans en recevoir aucun encouragement. Il crut être plus heureux en s'adressant au comité et lui envoya divers échantillons de toile à voile, de toile commune, de linge de table, et même de batiste qui furent trouvés très beaux. Il proposait la création d'une manufacture royale qu'il aurait dirigée. D'après lui, l'emploi de sa méthode étendue à toute la France devait donner une plus-value de 140 millions sur la main-d'œuvre et de 340 millions sur le commerce de circulation.

Il y avait là, sans doute, de l'exagération, mais il n'était pas moins vrai que le tissage et le filage se seraient effectués pendant l'hiver temps toujours perdu pour le paysan, d'où un bénéfice assuré. D'autre part, le sieur Diot, arrivait sans peine à démontrer qu'un bonno fileuse employant une botte de lin du prix de 50 sous pouvait en faire un fil valant plus de 40 livres, profit énorme pour un simple main-d'œuvre. Il concluait de tout cela qu'il importait d'établir des écoles de filature destinées à former des ouvrières qui, répandues dans le pays entier, y porteraient cette nouvelle source de richesse; de plus, disait-il, il y avait là un moyen pratique de détruire la mendicité.

Dans une séance ultérieure où le sieur Diot est appelé à développer en détail ses idées, nous trouvons des renseignements intéressants sur le filage du lin à cette époque. Il existait alors des filatures dans les provinces de Flandre, d'Artois, de Hainaut, dans le Cambrésis et dans la Picardie; le salaire des fileuses était calculé sur le poids d'un quart de fil (3,000 aunes), et il était d'autant plus élevé que le poids de ces 3,000 aunes était moindre, et que, par conséquent, le fil était plus fin. Une fileuse ordinaire arrivait facilement à filer quotidiennement 1,500 aunes de